



Pacé, une ambition partagée

le 15 mars 2014

Pace-ambition@laposte.net

<http://paceambition2014.wordpress.com/>

Madame Sandrine CONFINO

Présidente de l'association « Pousse-Pousse Pacé »
Espace Le Goffic – Maison des associations
35740 Pacé

Madame la présidente,

La définition d'une politique de déplacements est pour la liste « Pacé, une ambition partagée » une composante majeure de la politique d'aménagement de la commune, qu'elle compte mettre en œuvre en étroite concertation avec les habitants et acteurs de la commune.

Pour être opérante, une telle politique ne peut qu'être conçue de façon globale et transversale :

- **globale**, en traitant non seulement les conséquences, les « points noirs » par exemple, mais en agissant également sur les causes qui peuvent-être d'origine comportementale, ou économique pour nombre de familles. Bien entendu, nous intégrerons à notre réflexion l'ensemble des déplacements (travail, loisirs...) au niveau de notre bassin de vie, le pays rennais ;
- **transversale**, car elle ne peut se concevoir indépendamment de notre politique de développement de l'habitat, des équipements publics comme des activités économiques. Nous devons la concevoir pour l'avenir tout en apportant des solutions aux problèmes présents.

Votre courrier dresse une liste des secteurs dangereux de la commune que nous avons également identifiés (centre bourg, traversée des ronds-points, routes de campagne, rues où la vitesse est trop souvent excessive) et rappelle l'urgence d'y remédier.

Par votre sondage dans les écoles, vous avez su vous mettre à l'écoute des parents pour identifier ces difficultés. Nous apprécions cette méthode qui correspond à notre engagement de concertation avec les Pacéens pour établir les bilans et élaborer des propositions, partagés ; méthode dont nous déplorons l'absence avec l'équipe municipale actuelle.

Nous avons pour ambition d'élaborer un **plan de déplacements** sur l'ensemble de la commune. Il fera l'objet d'un des groupes projets de l'agenda 21 que nous comptons mettre en place dès notre élection. Nous invitons votre association à y être force de proposition et d'innovation dans son élaboration, mais aussi et surtout dans son suivi et son évaluation. Ces travaux feront bien sûr l'objet de comptes-rendus publics, la transparence des décisions étant l'un des engagements forts de notre liste. Ils permettront également à nos élus métropolitains d'être eux mêmes force de proposition et d'innovation pour le plan de déplacements urbains de Rennes-Métropole dont la révision va être lancée.

Notre plan de déplacements a pour but de permettre à tous les Pacéens, quelque soit leur âge ou leur condition physique, de **se déplacer en sécurité dans la commune**. Les mesures qui en résulteront porteront notamment sur le renforcement des transports en commun et la promotion des déplacements doux comme alternative à l'usage de la voiture individuelle.

Aussi avons-nous annoncé dans nos 85 engagements le souhait d'obtenir une meilleure desserte bus des nouveaux lotissements et des zones rurales, d'étudier la faisabilité de la gratuité des transports en commun à l'intérieur de la commune, de travailler avec les écoles sur les pedibus et velobus, et de garantir la sécurité du centre bourg aux piétons et aux vélos (propositions de nouveaux parcs de stationnement en limite de centre bourg, augmentation du nombre de parcs à vélos et pistes cyclables séparées des voies de circulation des voitures).

Vous nous interrogez par ailleurs sur des points particuliers. Vous trouverez ci-après les actions que nous envisageons de mener pour y répondre.

- Les difficultés de circulation autour de l'église et du groupe scolaire Guy Gérard trouveront des réponses concertées dans le projet de renouveau du centre bourg, projet que nous relancerons en priorité.
- Le traitement de l'avenue Le Brix devant le stade de Chasseboeuf n'est pas satisfaisant. Nous envisagerons la mise en place d'une zone « priorité piétonne » sur l'ensemble de l'espace traversé. Une réorganisation de la circulation y serait souhaitable mais son coût risque d'être un frein au regard d'autres priorités d'investissement en ce domaine ; cette réalisation est de plus récente.
- La continuité du réseau cycliste et la cohérence des cheminements piétonniers seront définies dans le plan de déplacements local afin qu'à l'occasion de chaque ouverture de travaux, elles puissent y être intégrées. Seront ainsi définies non seulement les continuités en zones urbaines, mais également les continuités en milieu rural. Votre connaissance du terrain, vos réflexions, vos propositions nous seront particulièrement précieuses pour définir rapidement ce réseau.

La mise en œuvre du plan de déplacements sera formalisée dans le cadre du programme d'investissement pluriannuel que nous établirons pour mettre en cohérence et prioriser nos actions. Toutefois les secteurs présentant un problème de sécurité routière feront l'objet d'un programmation spécifique accélérée au cours de la première année de notre mandat.

- Notre **vision du centre bourg rénové** repose sur deux objectifs et deux chantiers liés :
 - 1) Supprimer les dysfonctionnements constatés en centre bourg par la création d'un plateau piétonnier autour de l'église, la réalisation de parcs de stationnement attractifs et la mise en place d'un plan de circulation de contournement. Nous n'excluons pas l'ouverture de nouvelles voies notamment pour désenclaver le secteur du groupe scolaire Guy Gérard ou faciliter l'accès aux parcs de stationnement ; ces voies pourraient être soit ouvertes aux voitures, soit exclusivement réservées aux piétons et vélos ; nos études (études d'impact notamment) et la concertation permettront d'en décider.

Différentes étapes pourront être prévues dans le cadre des concertations à venir :

- plateau piétonnier mixte avec priorité aux piétons et circulation à sens unique,
 - réorganisation totale des stationnements existants autour de l'église (pour n'en laisser probablement que quelques places en bordure immédiate des commerces, sans que celles-ci n'impactent la sécurité des piétons et cyclistes),
 - expérimentation des pistes cyclables avant engagement des travaux ;
- 2) Renforcer l'attractivité du centre bourg par la requalification des espaces publics (limitation stricte des emprises réservées aux voitures, élargissement des trottoirs, installation de mobilier urbain adapté tels bancs, éclairage), par des opérations de

renouvellement urbain respectueuses du caractère patrimonial et de l'image du bourg actuel (continuité urbaine rue Brizeux, aménagement de la nouvelle place An Diskuiz notamment).

Nous serons particulièrement attentifs au développement des commerces et services de proximité que nous mènerons en concertation avec les commerçants du centre bourg.

- Le dispositif « ville 30 » est un concept auquel nous sommes sensibles. Nous souhaitons pouvoir l'étudier plus précisément en allant à la rencontre des communes comparables à Pacé l'ayant mis en place, ceci afin d'en analyser les possibles transpositions dans le cadre du plan de déplacements.

Vous nous interrogez sur l'échéancier de tous ces travaux.

Compte tenu de leur importance et de leur coût, des difficultés d'accès aux dossiers que les élus de l'opposition actuelle ont rencontrés tout au long de leur mandat, mais aussi des incertitudes portant sur les ressources futures des communes appartenant aux nouvelles métropoles au 1er janvier 2015 (voirie notamment), il ne nous paraît pas crédible de vous donner un échéancier précis excepté pour les travaux relevant de la sécurité routière. Notre objectif est toutefois d'engager ces chantiers dès notre premier mandat en y associant le plus étroitement possible les Pacéens, et en comptant sur les compétences et volontés d'associations telles que « Pousse-Pousse Pacé ».

Dans le domaine de la promotion des modes de déplacements doux, outre la mobilisation des Pacéens à l'occasion de l'élaboration des plans de déplacements métropolitain, intercommunal et local, nous envisageons de nombreuses actions comme :

- la réalisation de nouveaux parcs à vélos à proximité des principaux arrêts de bus et des zones commerciales ;
- des campagnes régulières de sensibilisation et d'éducation en lien avec la politique de santé ;
- des informations permanentes sur le site interactif de la commune, reprises dans le bulletin municipal ;
- le soutien aux initiatives telles les ateliers « vélos », la journée « Fête du vélo » (et des piétons, pourquoi pas) déjà proposées par la MJC ou votre association.

En vous remerciant de votre intérêt pour l'action collective et citoyenne et en comptant sur votre association pour une collaboration fructueuse, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de nos salutations les meilleures.

Gil DESMOULIN